CAPC 02/03

Suite des résultats et compte-rendu de la CAPC n° 5 du 21 janvier 2003

- Formation du tableau de mutations catégorie B

Dans le cadre de l'ordre du jour, la CAPC a été informée de la désignation de personnels d'encadrement à bord des moyens maritimes à savoir un mécanicien en second, deux commandants en second et un chef de bord issus de la catégorie C. Notre organisation a fait remarquer que le problème de la désignation de personnels d'encadrement à bord des moyens maritimes avait déjà été évoqué dans d'autres CAPC.
Un groupe de travail à cet effet doit être convoqué pour décider de règles strictes vu les difficultés rencontrées par manque de communication entre la DG et les unités. La DG a fait remarquer une nouvelle fois qu'on « essuyait les plâtres ». La CFDT a proposé lors du groupe de travail « Marins » du 7 mars, que l'on inscrive le sujet à l'ordre du jour.

Dans le cadre de la formation du tableau général des mutations 2003 :

- candidatures Paris Spécial : la CFDT a rappelé qu'il ne fallait pas considérer Paris Spécial comme une unité d'élites. 3 agents ont été écartés de la liste des candidatures et 2 autres cas ont été différés.

- candidatures DNRED : les élus en CAPC étant dessaisis de tout pouvoir (seul le tableau en CAPL fait foi), la CFDT a refusé de participer au vote sur le tableau DNRED. Toutes les autres organisations syndicales ont voté contre.

- candidatures DNRFP Rouen et ENBD : 5 enseignants ont été retenus pour l'ENBD et 1 pour la DNRFP Rouen.

- suite à une mutation d'un C2 marin pont pour une BGC en raison de la suppression de sa résidence actuelle, la CFDT a réclamé que les agents de catégorie B puissent postuler au titre de marins pont dans le cadre des mutations et souhaite une évolution du discours DG dans le cadre d'un prochain groupe de travail.

- délocalisation à Tourcoing de l'école des douanes de Neuilly. La DG mutera tous les agents de Neuilly qui en ont fait la demande en priorité et ce pour le 1er juillet 03. Des modifications de date d'affectation au cas par cas pourront être envisagées.

- mouvement dans les cellules TSI : la DG a régularisé tous les correspondants informatiques en les nommant dans la résidence, ainsi que les agents des STR.

- les emplois de programmeurs à la DG (bureau C/1) et de mécaniciens dépanneurs au STA de Boissy St Léger n'ont pas trouvé preneurs.

Les mutations ou régularisations prononcées lors de cette CAPC sont visibles sur le site (voir CAPC 01/03) et ci-après.

Courriel : douanes@cfdt-finances.fr **Site Internet : http://www.cfdt-finances.fr**
Téléphone : 01 56 41 55 50- Télécopie : 01 56 41 55 59

- Mutations
Denis Robert – C2 marin pont Bordeaux BSN à BGC de Royan

- Les enquêtes

- BSR de St Martin du Marigot (DR de Guadeloupe) :
MARC René – CP – St Malo SU
BRIAND Gildas – CP – Paimpol SU

- correspondant social à Clermont Ferrand (Auvergne)
DESCAMPS Liliane – C1 – Clermont Ferrand OP-CO/AG

- mécanicien de marine à la BSM de Papeete (DR de Polynésie)
COUTIN Denis – CP – Monaco BGC
MARINELLI Alain – C1 – La Seyne Atelier naval
NICOLAI J. Antoine – CP – Porto Vecchio BGC
BUGLIERI J. Marc – CP – Hyères BGC

- chef de quart à la BSM de Papeete
ORTIZ Jacques – CP – Ajaccio BGC
SINI Alain – CP – Bastia BGC
NOEL Frédéric – CP – Nantes BGC

- demandes de mutation pour la BGC de St Martin du Marigot – Année 2003 – Toutes les candidatures sont retenues à titre prévisionnel.

- maître de chien de détection d'armes et explosifs au Havre
CUROT Grégory – DR Paris

Paris, le 22 janvier 2003